

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION DES AFFAIRES JURIDIQUES

DIRECTION DES NORMES ET DU SUIVI DES ORGANISATIONS SPORTIVES

SOUSS-DIRECTION DES NORMES

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF SPORTS AND PHYSICAL EDUCATION

SECRETARIAT GENERAL

DIVISION OF LEGAL AFFAIRS

DEPARTMENT OF STANDARDS AND SPORTS ORGANISATION MONITORING

SUB-DEPARTMENT OF STANDARDS

DECISION N° 301 /MINSEP/SG/DNSOS-DAJ/SDN du 02 JAN 2015
Portant homologation des résultats de l'assemblée générale élective de la Fédération Camerounaise de Rugby du 28 décembre 2013.

LE MINISTRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

- Vu la Constitution ;
Vu la loi n° 2011/018 du 15 juillet 2011 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives ;
Vu le décret n° 2011/408 du 9 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2011/410 du 9 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2012/436 du 2 octobre 2012 portant organisation du Ministère des Sports et de l'Education Physique ;
Vu l'Instruction Ministérielle n° 001/MINSEP/SG/DNSOS – DAJ du 15 janvier 2011 relative aux modalités pratiques d'organisation des assemblées générales électives des fédérations sportives civiles nationales pour la période quadriennale 2013 – 2016 ;
Vu les textes organiques de la Fédération Camerounaise de Rugby ;
Vu les rapports du Président de Séance de l'Assemblée Générale Elective de la Fédération Camerounaise de Rugby et des Commissaires de Gouvernement, tout contentieux ayant été vidé ;
Vu le rapport de la Commission d'Homologation des Résultats des Assemblées Générales Electives des Fédérations Sportives Civiles Nationales pour la Période Quadriennale 2013-2016 ;
Vu l'épuisement des voies de recours administratifs,

Décide :

Article 1^{er} : Sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, homologués au terme de l'assemblée générale élective de la Fédération Camerounaise de Rugby du 28 décembre 2013, les résultats suivants :

Fédération Camerounaise de Rugby :

Président : M. LIKALE Jean Daniel.

1^{er} Vice-président : M. NGONSU Jacques.

Secrétaire Général : M. BISSO Alfred Daniel.

Chef de Département des Finances : M. MESSI Nicolas.

Article 2 : Le mandat des responsables ainsi élus se terminera au cours du trimestre qui suit la clôture des Jeux de la 31^{ème} Olympiade (Rio de Janeiro 2016).

Article 3 : Le fonctionnement de cette fédération devra s'opérer conformément à ses statuts, aux lois et règlements nationaux et internationaux qui la régissent.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.-

Ampliations :

- CAB/MINSEP ;
- SG/MINSEP ;
- DAJ/MINSEP ;
- DNSOS/MINSEP ;
- CNOSC ;
- INTERESSES ;
- ARCHIVES/CHRONO.

Yaoundé, le 02 JAN 2015

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique



J. Ministre
ADOUM GAROUA

Région Centre
Département Mfoudi
Arrondissement Yaoundé III



CERTIFICAT D'INDIVIDUALITE

Nous soussigné

Certifions sur la foi du témoignage verbal de ;

1° EBAPE MATHIAS CNI N° 108376103

Délivrée 06/05/2009 à Yaoundé Ce26

Par Edgard Alain HERBE Ngoo

2° EKOYIN GISELE DESIREE CNI N° 114424746

Délivrée 16/07/2013 à yaoundé

Par Martin M'Bella Nguele

Que les appellations NGON SU jacques / NGON SU TETON LATHUI jacques / NGON SU TETON LATHUI jacques
NGON SU TETON LATHUI jacques — NGOM SU TETON LATHUI jacques —
Portées sur les différentes pièces officielles

1. Carte nationale d'identité

2. Passport

3. décision d'Homologation Assemblée générale électorale 2013

Présentées par l'intéressé(e) désignent une seule et même personne.

En foi de quoi le présent certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Yaoundé

le 08/05/2015

POUR LE SOUS-PREFET

L'ADJOINT

Bonaventure Flavien Waller
Secrétaire d'Administration Principal

